

# CSE

# réseau • 3

## Compte rendu FO du Comité Social et Économique Décembre 2022



### SOMMAIRE

- Retour sur la CSSCT du 23 novembre
- Alerte pour risque grave à France 3 Côte d'Azur
- Information sur la situation du service vidéographique de la Fabrique à Nancy
- Compte-rendu de la Commission Emploi Formation du 5 décembre
- Compte-rendu de la Commission Diversité et Handicap du 5 décembre
- Information sur le projet TEMPO
- Information sur le parc des caméras du réseau F3 et son renouvellement
- Compte-rendu de la Commission restauration du 28 novembre
- Prochain CSE du Réseau prévu les 25 et 26 janvier

### Retour sur la CSSCT du 23 novembre

La Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail s'est réunie le 23 novembre dernier. Les points évoqués :

- le bilan absentéisme sur la Fabrique (taux en augmentation comme sur le réseau, même s'il reste inférieur à ce dernier). Les élus ont demandé à ce qu'on ait les chiffres de Vendargues à part.
- des échanges sur l'élaboration du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) pour le site de qualification de Strasbourg
- un bilan sur les actions suite à des interventions du cabinet ACCA (psychologues du travail) dans le cadre de collectifs dégradés. On regrette que nous n'ayons pas eu tous les bilans, des bilans mitigés au vu de la lecture de certains qu'on nous a transmis.  
FO ne comprend pas que cela soit le même cabinet qui puisse investiguer. En effet, difficile de dire certaines choses quand c'est la direction qui paie le contrat qui les lie à la ligne "psy".

Le mois dernier, le CSE a été consulté sur le DUERP document unique d'évaluation des risques professionnels et a émis un avis ainsi que des préconisations. Malheureusement, la direction du réseau ne veut pas en tenir compte. Vos élus ont écrit une résolution en demandant au CSE Central de porter au plus haut de l'entreprise leurs préconisations.



➤ [Retrouvez le compte-rendu de la CSSCT](#)

## Alerte pour risque grave à France 3 Côte d'Azur

Après le vote d'une expertise lors du CSE Réseau de novembre d'une alerte pour risque grave sur les représentants du personnel de France 3 Côte d'Azur, la direction et les membres de la CSSCT Réseau se sont rendus à France 3 Côte d'Azur afin d'apaiser et dépassionner les relations entre les représentants du personnel.

Des échanges ont eu lieu entre les membres de la CSSCT Réseau et les représentants de proximité et les délégués syndicaux locaux.

Le lendemain, une réunion a été organisée en présence du directeur du réseau, des membres de la CSSCT Réseau et les salariés d'Antibes pour présenter l'expert Sécafi qui va mener l'expertise au sein de la station. Celle-ci se déroulera sur 2 mois avec une restitution prévue pour mars.

FO salue cette initiative de la direction qui était dans une approche d'apaisement.

## Information sur la situation du service vidéographique de la Fabrique à Nancy

Le 8 novembre 2022, la direction des moyens internes de fabrication s'est déplacée pour rencontrer les salariés, elle annonce :

- Qu'il n'y a aucune inquiétude à avoir sur la pérennité et le développement de la cellule vidéographie.
- Que l'activité n'est pas touchée.
- Qu'un investissement de 200000 euros vient d'être effectué pour renouveler le système de fabrication, et que 11 postes de travail sont maintenus
- Qu'une formation 3D est proposée à 2 salariés.

Cependant, nous constatons qu'après le départ d'un des salariés pilier de l'équipe pour un poste à l'extérieur de l'entreprise, l'ambiance s'est dégradée. Et qu'après le transfert de deux salariés à la cellule « graphisme en temps réel » (GTR) vers le siège, l'équipe qui rassemblait 7 graphistes permanents s'est retrouvée à 5. Il s'agit clairement, pour nous, d'un transfert d'activité. Le recours à l'intermittence pour soutenir l'activité ne doit donc pas être freiné. C'était ce qui avait été clairement exprimé lors de l'info consultation concernant le projet GTR.

Force ouvrière déplore le fait que nous ne soyons pas en capacité de conserver nos talents en interne et soutiendra la cellule de Nancy.

Nous demandons un suivi de l'équipe pour éviter tous risques psychosociaux.

## Compte-rendu de la Commission Emploi Formation du 5 décembre

---

Deux points y ont été abordés.

Information sur l'avenant n°9 relatif à la gestion d'antenne.

Suite à un entretien, la remise de l'avenant et le suivi de formation, sur 26 salariés concernés, 16 ont signé cet avenant pour devenir coordinateur d'antenne.

Projet de plan de développement des compétences.

Si 2023 verra disparaître le budget de formation lié à la transformation d'entreprise, la direction réaffirme son ambition en termes de formations professionnelles, avec un budget dédié de 7.5 millions d'euros pour 2023.

Cependant le CSE relève que :

- Certaines demandes de formations disparaissent aux oubliettes, le feed back n'est pas assez bien assuré, tout au moins pour expliquer aux salariés l'attente d'une réponse à sa demande, voire son simple refus.
- Les salariés ne sont pas toujours bien informés sur les possibilités d'accès aux formations. La direction indique que l'entretien annuel est l'occasion d'évoquer le sujet. Et elle rappelle que les managers doivent inviter le salarié à consulter le catalogue de formation disponible dans mon espace.
- Les plans de compétences 2023 seront présentés dans chaque instance de proximité.



➤ [Retrouvez le compte-rendu de la commission Emploi Formation](#)

## Compte-rendu de la Commission Diversité et Handicap du 5 décembre

---

Depuis la signature du 4<sup>ème</sup> accord handicap, il y a un an, la commission bilan handicap regrette que cet accord ne soit pas assez suivi en local et porté par les RH.

La direction constate que ça ne fonctionne pas et s'engage à partager et mieux appréhender l'accord auprès des directeurs en région. Les élus proposent un trinôme composé du correspondant égalité des chances, de l'IRH ou RRH et un représentant de proximité, en lieu et place du binôme existant.



➤ [Retrouvez le compte-rendu de la commission Diversité et Handicap](#)

## Information sur le projet TEMPO

---

Sophie Guillin (cheffe de projet Tempo) et Rafaele Bourcier (réfèrent accompagnement RH) sont venus informer les élus du CSE réseau de l'avancée du projet Tempo. D'abord en insistant sur ce qui a été fait depuis septembre : 23 régions sur 24 ont été visitées, des discussions ont eu lieu avec les instances, les salariés, les CODIR... et cela pour juger des risques, des impacts, de ce qui peut être fait ou pas, de ce qu'il serait dangereux de faire, mais aussi pour trouver des « points moteur ». Ensuite, un

point a été présenté sur les hypothèses retenues à ce jour : un « ICI soir » de 50 minutes avec 5 titres, une offre optionnelle de sujets nationaux dont chaque antenne disposerait. Et surtout, une multitude de questions qui restent : à quoi ressemblera « ICI midi » ? Pour le midi et le soir, un format de 50 minutes semble trop long pour les téléspectateurs, trop lourd pour les équipes, faut-il séquencer ? Comment ? Quel format pour les week-ends et les périodes de basse activité ? Et la pub dans tout ça ?

Enfin d'autres problématiques liées au projet Tempo ont été posées : le calendrier du déploiement dans les régions, l'idée étant de ne pas mettre les antennes en péril, le transfert potentiel de salariés, les métiers qui peuvent manquer dans certaines antennes, le positionnement horaire des locales quand il en reste et enfin l'accompagnement des antennes lors de la mise en œuvre.

Une info consultation est envisagée au niveau du CSE réseau en mars.

## Information sur le parc des caméras du réseau F3 et son renouvellement

Monsieur Friederich, nous annonce le déploiement au compte-goutte de nouveaux boîtiers Sony alpha 7 SIII. En précisant, qu'il ne s'agit pas de remplacer les caméscopes du parc par ce matériel, mais surtout de répondre à de nouveaux besoins. Le CSE fait remarquer le manque de consultation et de concertation sur un sujet qui impacte directement le travail des utilisateurs. Le CSE a donc voté une résolution visant à lancer une info-consult sur ce thème.

En marge de ces échanges, la direction s'est engagée à étudier le relèvement du plafond du montant dédié aux petits achats de matériel qui est pour l'instant de 500 euros.

## Compte-rendu de la Commission restauration du 28 novembre



➤ [Retrouvez le compte-rendu de la commission restauration](#)

## Prochain CSE du Réseau prévu les 25 et 26 janvier

**Vos élus CSE • réseau : Titulaires :** Grégory HEN - Laurence ROMET - Emeline DROXLER - Bruno DEMANGE - Claude FALLAS - Teddy CARUËL • **Suppléants:** Thierry COLIN - Hervé MORIN - Christophe AMOURIAUX - Sabrina MARTIN - François ORMAIN - Amélie DOUAY • **Représentant Syndical :** Guy Marlier en remplacement de Roya Moradpour